

Département de l'Ain – 01

# COMMUNE DE GUEREINS



## PLAN LOCAL D'URBANISME



### ANNEXE 9 : CHARTE CHROMATIQUE

<p>Révision prescrite le :</p> <p>Arrêtée le :</p> <p>Approuvée le :</p> <p>Exécutoire à compter du :</p>	<p>14 Décembre 2009</p> <p>31 Mai 2013</p> <p>23 Janvier 2014</p>	<p>VU POUR RESTER ANNEXE A LA DELIBERATION DU 23 JANVIER 2014</p> <p>LE MAIRE GUY MORILLON</p>  
---	---	---

La Charte instaurée dans le cadre du POS est reconduite

Pour le choix des teintes des façades et menuiseries, Il s'agira de se référer aux palettes couleurs en annexe 8 et visibles en mairie.

RELATION AU VÉGÉTAL  
ÉVITER LES TONS CLAIRS EN FAÇADE

POSSIBILITÉ D'HARMONISATION CHROMATIQUE DES NUANCES MENUISERIES  
ENTRE ELLES, ASSOCIANT DIFFÉRENTES VALEURS  
D'UNE MÊME FAMILLE - M.A. ou  
ex = VERT M 1 PORTE - M 2 / VOILETS  
M 5 ou M 2 GRAND PORTAIL 3/4 COUR  
= GRIS M 13 + M 14 + M 15  
= OXYDES ROUGES M 21 + M 20 + CONTRASTE NEUTRE COLORÉ  
GRIS M 15

FOND DE PERSPECTIVE  
MARQUÉ PAR CETTE MAISON  
ET L'ORIGINALITÉ DU MOTIF  
LOSANGÉ DE SA COUVERTURE

PRÉSENCE DE LA RIVIÈRE  
À RENFORCER  
PAR QUELQUES PLANTATIONS  
D'ALIGNEMENT

REHAUSSER L'AMBIANCE DE CE QUARTIER  
PAR UNE DOMINANTE DORÉE SUR LES MURS  
TONS N° 6 - 7 - 9 - 10 - 14 - 15  
MENUISERIES D'ACCOMPAGNEMENT  
M 8 - M 9 - M 10 - M 11 - M 13 - M 14  
- M 15 - M 18 - M 19 - M 26

SÉQUENCE NEUTRALISÉE  
POUR LE TRAITEMENT  
DES MURS -  
TONS N° 12 - 13  
14 - 15 - 19

Menuiseries  
M 12 - M 13 - M 14  
M 15 - M 26

RELATION AU VÉGÉTAL  
ÉVITER LES TONS CLAIRS

MURS EN 1 - 5 - 15 - 17 - 18 - 19  
MENUISERIES TYPE M 1 à M 6 (gamme des verts)  
et M 15 + M 17 à M 19 (inclus) (gamme des  
bleus grisés)

PACETTE  
INTERESSANTE  
À VALOISER  
PAR UNE AMBIANCE  
DORÉE  
AFFIRMÉE  
SUR LES MURS  
TONS N° 1 - 2  
5 - 6 - 9  
10 - 11

Menuiseries - M 10  
M 11 - M 13 - M 14 - M 15  
M 17 - M 18 - M 19

MURS EN 12 - 15 - 17  
18 - 19  
Menuiseries M 14 - M 15  
M 26 - M 20 à M 25

LA GUILLOTIÈ

FRONTE QUALITATIF ET STRUCTURANT DES HAÏES  
VÉGÉTALES À GÉNÉRALISER DANS LE PAYSAGE URBAIN -  
LA COMMUNE PRÉSENTE UN REGROUPEMENT D'HABITATS  
RECRÉANT DES ENTITÉS BÂTIES À L'INTÉRIEUR DE L'AXE URBAIN -  
CES ENTITÉS PEUVENT ÊTRE RENFORCÉES PAR DES CARACTÈRES CHROMATIQUES  
DIVERSIFIÉS ET NUANCÉS -  
INTÉRÊT DE LA PERCEPTION D'ENSEMBLE DES TOITURES SUR LA VILLE EN  
DOMINANCE DE BRUNS CLAIRS ET FAÏTE FONCÉE -

LE DÉBOÎT DE COUVERTURE, ASSEZ LARGE, EST AFFIRMÉ PAR L'EFFET D'OMBRE PROJETÉE  
PAR LA FAÇADE -

LES MAISONS DE VILLE SONT ANIMÉES PAR LA PRÉSENCE D'ATTIQUES ET D'OUVERTURES HAUTES  
AUX FORMES DIVERSIFIÉES - SURLIGNER LA DIVERSITÉ DES ENCADREMENTS D'ENCADREMENTS  
D'OUVERTURES PAR UN TRAITEMENT COLORÉ APPROPRIÉ - EFFETS D'ACCOMPAGNEMENT OU DE CONTRASTE -  
LA GAMME DES MENUISERIES VARIE DES TONALITÉS DE VERTS ET TURQUOISES ROMPUS AUX  
BLEUES ADOUÇIS ET SE DIVERSIFIE FONCTIONNELLEMENT DANS LES NUANCES D'OXYDES ROUGES  
AUX OCRES BRANÇÉS -

COLORATION GÉNÉRALE DES MURS À MAINTENIR DANS DES DOMINANTES D'OCRES CHAUDS  
ET DE DORÉS EN HARMONIE AVEC LES TONS DE PIERRE EXISTANTS - JEU ASSOCIATIF DE LA PIERRE  
ET DE L'ENDUIT À PRIVILÉGIER -

DANS LA SÉQUENCE MÉDIANE, L'EFFET D'HARMONIE D'UN ENDUIT BEIGE CHAUD RELIANT  
PLUSIEURS MATÉRIELS EST À RETENIR - TOUTEFOIS ÉVITER, EN RÈGLE GÉNÉRALE, L'EMPLOI  
DE BEIGES TROP ÉCLAIRCIS -

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE MONTMERLE 3 RIVIÈRES  
Commune de **GUEREINS**

CHARTRE CHROMATIQUE  
Atelier F.&M. CLER 02 00